

portail qui représente le Jugement dernier, offre de curieuses particularités iconographiques ; notre collègue signale aussi deux personnages qui sont sans doute les donateurs ; ce serait d'après M. Blondiot, Marie de Montmirail, dame de Condé-en-Brie, et son mari Enguerrand III de Coucy mort en 1243. En ce cas, le Jugement dernier de Saint-Eugène pourrait dater du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, ce que confirmeraient d'ailleurs certains détails de costumes et le caractère général de l'œuvre qui présente en somme, dit M. Broche, plus d'intérêt iconographique que de valeur artistique.

Jusqu'à ce jour, Fossoy n'avait pas été l'objet de travaux historiques ; M. Riboulot a comblé cette lacune. Il nous fait connaître le résultat des minutieuses et patientes recherches qui lui ont permis de présenter d'une façon complète l'histoire de cette seigneurie. Notre vénéré vice-président, M. Fr. Henriet, a complété l'œuvre de M. Riboulot en y ajoutant quelques pages sur le Rû Chailly et sur les artistes qui l'ont apprécié, dont le plus célèbre est notre compatriote le peintre Lhermitte.

M. Hachette, présenté à la dernière séance, est nommé membre titulaire à l'unanimité des membres présents.

---

## SÉANCE DU 2 MAI 1918

---

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents : MM. J. HENRIET, BROCHE, BERTIN, VELLY, PÉCIAUX, DUDRUMET, LEROUX, LENOIR, POMMIER, RIBOULOT, MARCHAND, CATELAIN, PRIEUR, FRÉMONT, capitaine DURR et LEGRAND,

Excusés : MM. BRIET, PERTHUISOT, HUSSON, et DERAINE.

M. GIRARDOT, présenté par M. Broche, assiste à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

**Ouvrages offerts à la Société :**

- 1<sup>o</sup> *L'Académicien Thomas*, d'après des correspondances inédites, par M. Maurice Henriet, membre titulaire ; don de l'auteur ;
- 2<sup>o</sup> *L'Église Brûlée* (15 août 1917), par M. l'abbé Delorme ; don de l'auteur.

En ouvrant la séance, M. le Président adresse un hommage ému à la mémoire de notre cher et regretté doyen et Vice-Président, M. Frédéric Henriet, dont la mort l'atteint personnellement dans ses affections familiales. Il retrace la carrière si bien remplie de cet infatigable travailleur, dit tous les mérites de son œuvre d'artiste peintre et d'historien, parle des grandes qualités de cœur et d'intelligence de celui qui fut l'âme de la Société pendant près de quarante ans. C'est pour nous, ses amis et ses collègues, pour l'intérêt et l'agrément de nos Annales, une perte irréparable. En terminant, M. le Président remercie M. Pommier de s'être fait, sur la tombe de M. Frédéric Henriet, l'interprète éloquent et fidèle de nos pensées et de nos sentiments.

L'Assemblée associe ses regrets à ceux de son Président et, sur la demande de M. Lenoir, la séance est suspendue en signe de deuil pendant quelques instants.

A la reprise de la séance, MM. Frémont et Dudrumet proposent l'insertion du discours de M. Pommier dans le prochain volume de nos Annales, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Riboulot lit une note fort intéressante sur les armoiries de l'oratoire de Balhan. Notre collègue en étudie la signification ; il leur attribue une origine commerciale ainsi que semblent le prouver des marques analogues recueillies en Picardie, et notamment à Amiens, datant de la même époque.

M. Broche donne lecture d'une note très documentée sur l'origine de l'ordre des Trinitaires qui a fondé un grand nombre d'abbayes, notamment celle de Cerfroid, située dans notre région.

---

Les séances suspendues par l'occupation allemande, n'ont pu être reprises qu'en Septembre 1919 par suite de l'état lamentable de la maison Jean de La Fontaine et par l'éloignement d'un certain nombre de membres de la Société.

---

## SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1919

---

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents : MM. J. HENRIET, MOREAU-NÉLATON, POISSON, PERTHUISOT, DELERY, LEROUX, POMMIER, DUDRUMET, MARCHAND, chanoine ROZELET, abbé PIN, abbé DELBEZ, RIBOULOT, BRIET, capitaine DURR et LEGRAND.

Excusés : MM. Maurice HENRIET, AMAN-JEAN, FRÉMONT, VELLY, RIOMET et MAUSSENET.

Le procès-verbal de la séance du 2 Mai 1918 est lu et adopté.

### Ouvrages reçus par la Société :

- 1<sup>o</sup> *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, par Albert Mayrac ; offert par M<sup>me</sup> Maillard.
- 2<sup>o</sup> *Le Martyre de Soissons*, par Mgr Péchenard ; don de l'auteur.
- 3<sup>o</sup> A) *Les Conséquences d'une Guerre au XX<sup>e</sup> siècle* ; B) *Le Retour des Prisonniers* ; C) *La Fontaine et Saint Augustin* ; offerts par l'auteur, M. le colonel Godchot.
- 4<sup>o</sup> A) *Dominique Moreau-Nélaton raconté par son père* ; B) *Chez-nous après les Boches* ; offerts par l'auteur, M. Moreau-Nélaton.

M. le Président remercie les membres présents d'avoir répondu à l'appel du Bureau qui estime que la Société doit